UFIPA UNION DE LA FILIÈRE PAPETIÈRE

PROCES-VERBAL
DE LA DELIBERATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
UFIPA

Du 14 Juin 2013 à 11h00 à Opio

Conformément aux Statuts, le quorum étant atteint, l'Assemblée pouvant ainsi valablement délibérer, est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

1°) Un avis de convocation.

2°) La feuille de présence à l'Assemblée à laquelle sont annexés les pouvoirs des Actionnaires représentés par des mandataires.

3°) Le texte des résolutions.

Marcel RINGEARD ouvre la séance à 11.

ORDRE DU JOUR

1° - Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 juin 2012 à Bandol.

2° Rapport d'activité :

Nous avons enregistré :

- Quatre adhésions : celles de ALBA, DSB France, ENERGIZER et GROUPE OBE.
- Cinq démissions : celles de ANTALIS, ELCO, PRO TAMPONS, SACFOM et VIRGIN STORES

TOTAL ADHERENTS :
A ce jour, nous avons 71 entreprises adhérentes.

Marcel RINGEARD revient sur la qualité des interventions de la veille et sur la formule du congrès qui semble faire l'unanimité.

Il souligne que l'UFIPA se joint à l'Union Professionnelle de la Carte Postale (UPCP) pour la 2ème édition nationale de « La Semaine de l'écriture » qui se déroulera du 7 au 13 octobre 2013.

Marcel RINGEARD mentionne également la décision des PRS de relancer «Les essentiels de la Rentrée» au travers de leurs enseignes.

Il rappelle brièvement le thème phare de l'UFIPA qui a été longuement abordé la veille, à savoir le lancement d'un système d'évaluation universel de l'empreinte environnementale pour l'industrie européenne de la fourniture de bureau.

3° - Rapport financier de l'exercice 2012

Laurent PROY, trésorier, présente le rapport financier de l'exercice 2012.

Compte de résultat
Charges locatives : 103.870,70€ (+2,6%)
Etudes filières : 109.694,50€ (+65,08%)
Prestations de services : 9.148,12€ (-0,54%)
Frais de congrès : 115.704,32€ (-2,17 %)
Petits déjeuners : 804,66€
Charges de fonctionnement : 58.280,17€ (+2,33%)

Récapitulatif des charges : 430.025,25€ (+22,13%).
Apparition du projet développement durable : 32.522,75€

Cotisations : 217.845€ (+0,92%)
Conventions de prestations : 76.249,99€ (+1,93%)
Recettes congrès : 127.902,66€ (+6,06%)
Publicité site internet : 600€ (-55,56%)
Produits financiers : 2.857,14€
Produits exceptionnels : 6,58€

Récapitulatif des produits : 425.461,37€ (+2,31%)

Solde de gestion : -4.563,88€ (-107,16€)
Ce déficit de gestion s'explique comme suit :

- **L'étude filière I+C a été réglée intégralement fin 2012 mettant fin au système d'acomptes annuels : -43.000€**
- **Commission développement durable (mission de Christophe Girardier) : -32.000€**

Bilan
Le total du bilan s'élève à 279.976,59€

Trésorerie au 1er juin 2013 :
Compte courant : 76.635€
Livret A : 76.500€
Compte d'épargne : 168.519€
Comptes titres et dépôts : 99.160€

Cotisations
2012 : 217.845€
Prévision pour 2013 : 204.275€

4° - Budgets 2013 et 2014

Ressources estimées :
Prévision stable concernant les cotisations.
Tarifs et barèmes en hausse de 2,5%.
Contribution stable concernant les prestations de la Maison de la Papèterie.

Prévisionnel charges de fonctionnement :
Prévisions charges d'exploitation stables entre 2013 et 2014 (hors Etude Filière I+C).
Provisions pour projet développement durable 2013 à constituer en prélevant sur nos réserves (réserve SIPPA. Association dissoute en 1992. Fonds redistribués aux membres fondateurs. L'UFIPA a perçu 111.000€).
Résultat prévisionnel positif de 16.681€ en 2013 avant projet de filière.

5° - Quitus aux membres du Comité Directeur

Votre Comité Directeur vous demande à travers la 5ème Résolution quitus pour sa gestion.

6° - Renouvellement partiel statutaire du Comité Directeur

Comme il est d'usage à la 6ème Résolution, il y a élection ou réélection d'un certain nombre de membres du Comité Directeur.

A l'issue de cette intervention, le Président déclare la discussion ouverte.

Aucune question n'étant posée, il est donné lecture des Résolutions.

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 juin 2012 à BANDOL, telle que copie en a été adressée aux Sociétaires, l'Assemblée en approuve les termes.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle, après avoir entendu la lecture du rapport moral et du rapport de gestion, tels qu'arrêtés par le Comité Directeur, approuve les comptes de l'exercice 2012 UFIPA.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle, après avoir entendu la proposition de révision des barèmes de cotisations, approuve la nouvelle tarification pour 2014.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle, après avoir entendu la lecture des budgets 2013 et 2014, tels qu'arrêtés par le Comité Directeur, approuve le projet d'exercices 2013 et 2014 UFIPA.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle donne quitus de leur gestion pour l'exercice écoulé à tous les Membres du Comité Directeur.

SIXIEME RESOLUTION

Cette année, 5 mandats prennent fin en juin 2013. Ce sont ceux de :

Pour le Collège Distributeurs

- Monsieur Jean-Yves SEBAOUN ADVEO
- Monsieur Bart RENTMEESTERS FIDUCIAL BUREAUTIQUE

Pour le Collège Fabricants :

- Monsieur Stéphane HAMELIN HAMELIN
- Monsieur Jacques LACROIX MAPED
- Monsieur Etienne PERHAUT STAEDTLER

Cette année, neuf candidats (4 distributeurs, 5 fabricants) se présentent pour huit postes à pourvoir :

Pour le Collège Distributeurs

- Monsieur Jean-Yves SEBAOUN ADVEO
- Monsieur Bart RENTMEESTERS FIDUCIAL BUREAUTIQUE
- Monsieur Christian BACHMANN GROUPE OBE
- Monsieur Joël RECHER RP DIFFUSION

Pour le Collège Fabricants

- Monsieur Bruno ALBERTELLI BIC
- Monsieur Eric GOURDON CALENDRIERS BOUCHUT
- Monsieur Stéphane HAMELIN HAMELIN
- Monsieur Jacques LACROIX MAPED
- Monsieur Etienne PERHAUT STAEDTLER

Les membres de l'UFIPA sont appelés à voter à bulletins secrets.
2 scrutateurs sont nommés : Messieurs BARON et PINOT
Président du bureau de vote : Monsieur PROY

Sur 43 personnes présentes ou représentées, nous avons :
1 bulletin nul
42 voix exprimées

Monsieur Jean-Yves SEBAOUN	42 voix
Monsieur Bruno ALBERTELLI	36 voix
Monsieur Eric GOURDON	28 voix
Monsieur Bart RENTMEESTERS	42 voix
Monsieur Christian BACHMANN	42 voix
Monsieur Stéphane HAMELIN	24 voix
Monsieur Jacques LACROIX	34 voix
Monsieur Joël RECHER	42 voix
Monsieur Etienne PERHAUT	42 voix

L'Assemblée Générale Ordinaire élit ou réélit les membres suivants au Comité Directeur :

Monsieur Jean-Yves SEBAOUN
Monsieur Bruno ALBERTELLI
Monsieur Eric GOURDON
Monsieur Bart RENTMEESTERS
Monsieur Christian BACHMANN
Monsieur Jacques LACROIX
Monsieur Joël RECHER
Monsieur Etienne PERHAUT

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures.
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau.